

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

REUNION DU 8 AVRIL 2016

Convocation du 11 Mars 2016

Sous la présidence de Mr RANDJIA Michel

Présents : M. RANDJIA, M. LENGLET, M. KOWALSKI, M.MOREL, MME SLABOSZEWSKI, MME MASSON

Absent : M. REVAUX

I/ Compte Administratif 2015

Monsieur le Président du CCAS présente au Conseil d'Administration les données du Compte Administratif pour le compte de l'année 2015 :

Fonctionnement

Dépenses : 1205,36€
Recettes : 2384,78€

Investissement

Dépenses : 0,00€
Recettes : 0,00€

Résultats

Fonctionnement : 1179,42€
Investissement : 0,00€

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2015.

II/ Affectation du résultat

Monsieur le Président du CCAS présente au Conseil l'affectation du résultat 2015.

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	84,45 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	84,45 €
				Recettes		
FONCT	1 205,21 €	0,00 €	1 179,42 €			2 384,63 €

Report au 001 : 84,45€

Report au 002 : 2384,63€

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité l'affectation du résultat 2015.

III/ Budget Primitif 2016

Monsieur le Président du CCAS présente les données du Budget Primitif 2016 qui sont les suivantes :

Fonctionnement

Dépenses : 3784€

Recettes : 3784€

Investissement

Dépenses : 84€

Recettes : 84€

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2016.

IV/ Questions diverses

Une négociation est en cours avec Monsieur WEPPE concernant le devenir du chalet et de Madame DUBOIS, occupante actuelle. Madame DUBOIS a remboursé les sommes réglées par le CCAS suite au sinistre la concernant.

L'âge retenu pour les cadeaux de Noel est fixé à 12 ans, ce qui est le cas dans toutes les communes voisines. Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette nouvelle donnée. L'enveloppe attribuée pour le Noel des enfants reste la même.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président du CCAS,
Miche RANDJIA.